



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120123-18352-DE-1-1_0
Date de signature : 26/01/12
Date de réception : jeudi 26 janvier 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.113**

Séance publique du

23 janvier 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU DE L'HORLOGE

Le 23/01/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 janvier 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dabha DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT, Mme Catherine SILVESTRE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction de la Politique de la Ville

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/01/12**

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

-

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**OBJET** : CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU DE L'HORLOGE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2011 par délibération N°2011.1009 et N°2011.991, il a été approuvé l'aménagement du septième centre social et l'annexe du Conservatoire Darius Milhaud situé au sein du complexe Château de l'Horloge qui abritera également le Relais Assistants Maternels.

Il a également été validé, lors du Conseil Municipal du 07 novembre 2011 (DCM 2011.1167), la mise en place d'une mission de préfiguration portée par la Ville d'Aix-en-Provence durant l'année 2012 avec la création en 2013 de ce futur centre social Château de l'Horloge ; sa mise en œuvre étant confiée à l'Union des Centres Sociaux des Bouches du Rhône.

Cette mission s'illustrera par le recrutement d'un chargé de mission qui aura pour objectifs d'élaborer le cadre de fonctionnement du futur centre social, d'organiser l'accueil de loisirs sans hébergement et de coordonner les activités éducatives, artistiques et sportives.

Cet équipement multidimensionnel Château de l'Horloge, en cours de livraison, dispose de 1530 m² dont 350 m² pour l'annexe du Conservatoire et 1180 m² dédiés au futur centre social qui se déclineront comme suit :

- Un accueil général et un pôle administratif : **131 m²**
- Des salles d'activités : **369 m²**
- Une "salle polyvalente" : **497 m²**
- Des espaces de détente : **156 m²**

Afin de permettre à ces entités de fonctionner dès le mois janvier 2012, il incombe à la Ville d'Aix-en-Provence d'en assurer l'aménagement avec du mobilier et un équipement adaptés à chaque usage (*ALSH 3/12 ans, salle informatique, salle des familles...*).

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération dans sa globalité seront inscrits dans le Budget 2012 de la Direction de la Politique de la Ville sur la ligne intitulée "Château de l'Horloge" et du Conservatoire Darius Milhaud sur la ligne intitulée " Annexe du Conservatoire ". Un montant prévisionnel est présenté aujourd'hui dans les fiches " Unité Fonctionnelle " qui pourront être réactualisées si nécessaire.

En application du nouveau Code des marchés publics décret 2006-975 du 01 août 2006, les opérations individualisées permettent l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics, de manière distincte des autres besoins de l'ensemble de la collectivité.

Conformément à la délibération n°2004-0292 du Conseil municipal du 29 mars 2004 (*modifiée par délibération du Conseil municipal n°2004.0518 du 17 mai 2004*), la création d'une unité fonctionnelle accompagnée de sa fiche individualisée indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants respectifs et la procédure retenue, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la création de cette opération ainsi que les fiches individualisées, ci-annexées, concernant le centre social et le conservatoire ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions auprès des partenaires financiers ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à en faire recette ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

**2012.113 - CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AMÉNAGEMENT DU
CHÂTEAU DE L'HORLOGE**

Présents et représentés	: 51
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 janvier 2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



DGA Education, Culture, Politique de la Ville
DIRECTION Politique de la Ville

**DEMANDE DE CREATION
D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

OBJET : **Mission de pré-figuration du Centre Social du
Château de l'Horloge
(Hors Salle Polyvalente)**

Date ou période de la réalisation : 2012-2013
Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 23 janvier 2012

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Fournitures		
Matériel de sonorisation et d'audio-vidéo	16 000	Marché < 20 000 € (3 devis)
Equipements de téléphonie	8 000	Marché Ou accord cadre existant
Literie	10 000	Art 27
Mobilier : tables, bureaux, divers	32 000	Marché Mapa < 90000
Matériel informatique et copieurs	50 000	Marché Ou accord cadre existant
Matériel pédagogique	1 200	Marché existant
Armoire forte	2 500	Art 27
Electro-ménager	3 500	Art 27
Estrade	4 000	Marché existant
Montant global de l'unité fonctionnelle	127 200	
Procédure : MAPA ou Art 27 25 440 €		

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

Art 27 : petits lots

NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.



**DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DES SERVICES**

Education, Culture, Politique de la Ville
CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD
Conservatoire à Rayonnement Départemental

DEMANDE DE CREATION
D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

**OBJET : Aménagement de l'Annexe du Conservatoire Darius Milhaud au
Château de l'Horloge**

Date ou période de la réalisation : 2012

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 12 Décembre 2011

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
→ Fournitures		
Appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et/ou de l'image	1 950,00 €	Marché à procédure adaptée inférieure à 90 000€
Matériel de sonorisation et d'éclairage scénique professionnels	38 600,00€	Marché à procédure adaptée inférieure à 90 000€
Mobilier de rangement, plans, tables, caissons et mobiliers assortis	6 570,00€	Petit lot selon Art 27 du code des marchés publics
Acquisition d'instruments de musique	14 290,00€	Marché à procédure adaptée inférieure à 90 000€
Accessoires et pièces détachées pour instruments de musique	9 970,00€	Marché à procédure adaptée inférieure à 90 000€
Matériaux de construction en verre	1 000,00€	Petit Lot selon Art 27 du Code des marchés Publics
Micro-ordinateurs et stations de travail	5 600,00€	Petit Lot selon Art 27 du Code des marchés Publics
Montant global de l'unité fonctionnelle	77 980,00€	
Procédure retenue : Marché à procédure adaptée inférieure à 90 000€		

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.